



Demande de dédite de force par le propriétaire.

Par **willow69**, le **16/07/2010** à **13:45**

Bonjour,

Je vous expose mon problème, je dois à mon propriétaire moins de 2 mois de loyer, en effet je lui dois 840 euros et je lui ai versé cette semaine 190 euros, et chaque semaine je vais procéder au règlement d'une partie, en effet j'ai eu des soucis avec ma banque à l'eménagement et ça commence à se résoudre dans ces jours-ci. Le problème est que mon propriétaire m'a relancé (normal), je lui ai dit que j'avais quelques problèmes mais que j'allais régler et ensuite je réglerais les autres mois comme convenu en début de mois.

Depuis il n'arrête pas de m'appeler au bureau et sur mon téléphone et est devenu agressif, et aujourd'hui il est venu à mon travail et à exiger une dédite pour la fin du mois ou il faisait un scandale devant tout le monde. Pour éviter le scandale je lui ai fait la dédite pour le 05/08/2010 soit moins d'un mois et donné directement sans envoi par la poste.

Je sais que je suis en tort pour l'impayé mais cette façon de procéder et de m'obliger à lui faire une dédite n'est pas normal, c'est de l'intimidation et ça fonctionne en plus.

Quels sont mes recours, je veux bien partir de l'appartement mais dans les formes avec les délais convenus. Je sais que si je lui envoi un courrier pour modifier la dédite il va revenir au bureau.

J'ai besoin d'une aide urgente, pouvez-vous m'aiguiller ?

Merci d'avance.